

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

—  
TOME V.

V. 5-6  
1849-50



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE, D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELAINE.

—  
1850

## NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

### MONNAIES OBSIDIONALES FRAPPÉES A BREDÀ

PENDANT LE SIÈGE DE 1577.

PL. V, FIG. 4.

---

Si l'expression de Lucain : *Quis justius induit arma scire nefas*, fut jamais applicable, c'est certainement à la rupture de la paix entre les états et don Juan d'Autriche, en 1577. A peine venait-elle d'éclater, que les presses gémissaient déjà sous la polémique des deux partis ; mais quiconque dans les différents écrits de cette époque, voire même dans les commentaires détaillés de Schetz (*BURMANNI Analecta*, I), oserait puiser aux sources de la vérité, se tromperait aussi évidemment que celui qui s'imaginerait trouver dans la justification du prince d'Orange l'origine des troubles de 1566, ou qui voudrait, par les écrits de Viglius, se donner une idée juste et impartiale de l'histoire du dixième denier.

Dernièrement encore, M. Groen Van Prinsterer, historien si distingué, prit la défense de don Juan. Si nous nous mettons quelquefois en opposition avec lui et ses prédécesseurs, ce n'est qu'après avoir sérieusement étudié les pièces originales, et avec la conviction qu'elles viennent à

l'appui de notre opinion. Au reste, notre but n'est point d'écrire ici l'histoire de l'édit perpétuel et de son existence éphémère ; nous nous bornons à donner une notice sur le seul fait du siège de Breda et sur les monnaies que la ville fit frapper pendant sa durée.

La vérité exige de reconnaître que don Juan avait jusque-là rempli consciencieusement la teneur de l'article 4 du traité de Marche-en-Famenne (12 février 1577), d'après lequel les soldats espagnols, italiens et bourguignons, devaient quitter le pays. Les 16, 17 et 18 du mois de mars, ils évacuèrent Breda, et prirent la route de Maestricht. Quatre jours plus tard (le 22), leur chef, Francisco Verdugo, livra le château de cette ville aux mains des Allemands, qui étaient au service du roi d'Espagne.

Verdugo, qui, du reste, comme Robles et Mondragon, se distinguait des autres Espagnols par sa modération et sa connaissance des mœurs et des intérêts du pays, avait pris possession de Breda comme ennemi et en opposition flagrante aux ordres formels des états. Ceux-ci avaient donné le commandement du château au seigneur de Saint-Remy ; et, après son décès, ils en avaient investi son frère d'Estourmel, avec injonction de n'y laisser entrer ni Espagnols, ni aucun de leurs adhérents. Profitant de la circonstance de la mort de Saint-Remy, Jeronimo de Roda imposa à Verdugo la charge de gouverneur de la ville et du pays (1).

Le pouvoir que de Roda s'était arrogé tomba devant le

(1) Registre des comptes de la ville de Breda, 1577. — Lettre du conseil d'État du 15 janvier 1577 à d'Estourmel et à la veuve de Saint-Remy.

traité de Marche. Nonobstant, Verdugo, en sa qualité d'Espagnol, resta soumis aux ordres de son ancien maître. Ce fut par déférence aux injonctions de J. de Roda, que non-seulement il refusa d'obéir aux ordres d'un commissaire des états et d'un gouverneur légitime, mais encore qu'il livra le château et la ville au chef d'une bande étrangère. Trois partis croyaient leurs intérêts grandement froissés par la conduite de Verdugo.

C'étaient d'abord les intérêts du prince d'Orange, à qui la seigneurie de Breda, autrefois confisquée, devait être restituée par suite de la pacification de Gand. Résolu, dès le principe, de se mesurer avec don Juan pour la suprématie des Provinces-Unies, il ne pouvait lui être indifférent de rentrer dans la possession de ses domaines et d'avoir un pied ferme sur le sol du Brabant. Aussi envoya-t-il, au commencement du mois de mars, Hohenlohe avec 800 hommes environ dans le voisinage de la ville, avec l'intention de s'y établir dès que les circonstances lui seraient favorables. Quoique le prince prétendit plus tard que l'envoi des troupes n'avait eu d'autre but que celui de prémunir le château et la ville du pillage (1), Verdugo avait droit de contester la sincérité de ses intentions. Le prince adressait journellement au commissaire des états les sollicitations les plus pressantes pour laisser entrer ses gens dans le château ; et cette importunité même détermina le gouverneur espagnol à exécuter les ordres de Jeronimo de Roda, qui y étaient diamétralement opposés (2).

(1) Lettre du prince d'Orange au duc d'Arsehot, du 24 mars 1577.

(2) Lettre de Guillaume de Angelis au duc d'Arsehot, du 19 mars 1577.

Le prince, pour exiger la reddition de Breda, s'était fondé sur les articles de la pacification de Gand. Or l'édit perpétuel, tout en confirmant cette pacification, l'avait modifiée sous certains rapports. En conséquence de l'article 6 du traité de Marche, les troupes étrangères, espagnoles et italiennes devaient, dans les places qu'elles évacuaient, livrer aux mains des « naturels et qualifiés selon les privilèges des Pays-Bas et agréables aux estats », l'artillerie, les vivres et toutes les munitions de guerre. Le prince, qui jusqu'alors n'avait pas encore acquiescé avec les états généraux à l'édit perpétuel, ne pouvait nullement être considéré comme leur représentant ; il ne pouvait exhiber un mandat de leur part. Ce n'était pas à ce titre qu'il réclamait la reddition pure et simple de la ville. Pour les états au contraire, la seule forme régulière était de faire procéder à sa prise en possession par des commissaires spécialement délégués à cet effet. C'était au surplus nécessaire pour qu'aucun des deux partis ne préjudiciât aux droits de l'autre. Il y avait au château de Breda de l'artillerie et des munitions de guerre appartenant au roi et à l'État ; d'autres qui avaient appartenu au prince, mais que le roi s'était appropriées par droit de confiscation ; il s'en trouvait encore qui avaient été transportées ailleurs, en vertu du même droit, et qui devaient être restituées à la suite de l'accord. Aucun autre intermédiaire que celui des états ne pouvait mener les choses à bonne fin. Ils avaient commis à Breda, dès le 19 du mois de février, Guillaume de Angelis, pour y dresser un inventaire des munitions de guerre qui s'y trouvaient, et c'était avec lui que Verdugo avait communiqué avant son départ. Les états généraux furent donc, en second lieu,

victimes de la détermination arbitraire de ce chef espagnol.

C'étaient toutefois les habitants de Breda qui, de tous, avaient le plus à se plaindre; car, par cette mesure, ils voyaient s'évanouir pour eux tout espoir de délivrance. Le 1<sup>er</sup> de mars on y avait célébré, avec une joie inexprimable, la publication de la paix de Marche. Quoique toutes les voitures des villages circonvoisins eussent été requises pour transporter les Espagnols aux frontières, il restait encore dans la ville trois enseignes allemandes du régiment de Freundtsperg (1).

L'article 15 du traité de paix imposait aux états l'obligation de solder les troupes allemandes. Jusqu'à l'époque de la liquidation, il leur était accordé de séjourner paisiblement dans le pays et dans telles villes que don Juan, de commun accord avec le conseil d'État, leur désignerait.

Quoi qu'il en soit des vues équitables de don Juan, il ne se pressa pas de leur faire évacuer les forteresses qu'ils tenaient en leur pouvoir. Les Allemands, depuis le sac d'Anvers, s'étaient attiré la haine du peuple, parce qu'un chacun, sans vouloir les considérer comme complices de ce méfait, les accusait néanmoins de connivence ou de pusillanimité. Le départ des Espagnols les priva de l'assistance de leurs frères d'armes. Ils savaient, ou plutôt leur conscience leur disait assez à quoi ils devaient s'attendre. Ils apprirent avec peine que c'étaient les états qui se proposaient de compter avec eux et non pas le roi,

(1) Ces enseignes étaient sous le commandement du lieutenant en chef Hans Jacob von Castell. Lui-même commandait la première; les autres avaient pour chef Wolff Heinrich von Stain et Jøerg Høfler.

Nous avons suivi, pour l'orthographe des noms, les signatures de nos personnages.

quoiqu'il s'y fût obligé dès le principe. Isolés, comme ils l'étaient, dans différentes localités, ils désiraient concentrer leurs forces dans les villes d'Anvers et de Lierre ; ils demandaient des lettres de sauvegarde signées par les commissaires de l'Empereur ; et telle était leur terreur, que les chefs n'osaient se rendre auprès de don Juan sans un sauf-conduit, et même sans être accompagnés d'une escorte extraordinaire de soldats, pour faire le trajet d'Anvers à Louvain et en revenir (1).

S'il est vrai, comme ils en donnaient l'assurance, que la populace les accablait d'injures et de menaces, il est vrai aussi qu'ils ne profitaient guère de ces leçons pour se rendre supportables dans les places où ils tenaient garnison. Breda en fit la triste expérience. Est-il avéré, ce dont le prince les accusait, qu'ils couvaient le projet de piller la ville et d'incendier le château ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que depuis la fin de janvier la ville avait dû fournir pour leur entretien, tous les dix jours, la somme de 1,950 florins. Par suite d'une convention faite avec leur chef, le colonel Freundtsperg, elle était obligée de lui payer mensuellement 100 florins, et cela pour empêcher que les soldats ne fissent autant de tavernes des maisons où ils étaient logés ; en outre, elle devait fournir hebdomadairement une taxe de sept florins afin de se soustraire à la fourniture des avoines. Malgré la pacification de Gand, dans laquelle la restitution des biens du prince était expressément stipulée, le chef allemand Hans Jacob von Castell considérait le château de Breda comme sa propriété particulière, à tel

(1) Lettre des colonels allemands à don Juan, du 7 mars 1577

point que, plus tard, lorsque le prince voulut, à l'occasion du baptême d'un de ses enfants, faire usage de son service de table, la ville fut contrainte de lui en envoyer à Berg-op-Zoom un qu'elle acheta à ses frais.

Dans ces circonstances, la détermination de Verdugo jeta, comme le dit Guillaume de Angelis (1), les habitants dans la plus grande perplexité. « Ce dont les pauvres bourgeois sont fort altérés et tombent en grand désespoir de « bonne issue des affaires ; attendu leur grande et insupportable incivilité et pétulance qu'ils ont usé en ceste ville « par menaces indeues. » Ils craignaient de voir dégénérer en voies de fait la haine qui n'avait encore éclaté qu'en paroles.

Quoique le désappointement fût le même pour les différents partis, c'était cependant la ville de Breda qui avait le plus à souffrir de la conduite de Verdugo. Si de Roda n'était pas intervenu dans l'affaire en temps inopportun, le prince fût rentré inaperçu et sans façon dans la possession de ses biens. Breda désirait son retour. Déjà au commencement du mois de mars, le bourgmestre Van den Broeck avait été le trouver en Zélande, afin de l'entretenir des intérêts de la ville. L'un et l'autre adressèrent en même temps leurs suppliques aux états, la ville pour être délivrée des mercenaires étrangers, le prince pour rentrer dans ses propriétés.

Il existait encore à cette époque entre le prince et les états une entente prétendument cordiale. Ces derniers, toujours sous l'influence de la paix à peine conclue, s'enga-

(1) Lettre de Guillaume de Angelis au duc d'Aerschot, du 21 mars 1577.

gèrent à plaider la cause de la ville de Breda près du conseil d'État (1); et, à la prière du prince, ils émirent l'avis que Verdugo aurait à remettre le château au pouvoir du prince d'Orange. Le même jour, Verdugo, comme nous l'avons dit, fit tout le contraire, et un nouveau parti, moins dévoué au prince, s'immisça dans la question.

Ce parti était le conseil d'État. Il se retrancha derrière le texte de l'édit perpétuel, et refusa la reddition pure et simple du château, avant que le prince n'eût prêté son serment de fidélité au roi. Si l'on proposa le départ de Freundtsperg, ce fut sous la condition expresse de mettre à sa place un commandant natif du pays qui garderait la ville au nom du roi et des états : une forteresse *au mitant du pays*, sans garnison du roi, était, selon lui, une anomalie. Et si cette décision venait à déplaire au prince, il n'avait qu'à attendre l'assemblée des états. Le conseil d'État proposa avec beaucoup d'adresse, comme gouverneur, un homme dont le prince se servait au même moment comme négociateur. Cet homme était Philippe Van der Meeren, seigneur de Saventhem. Autrefois confédéré ardent, il avait été compris depuis dans le pardon général, et avait toujours conservé la réputation de bon catholique. Il s'aperçut du piège qu'on lui tendait, et se souvenant des obligations qu'il avait à remplir à l'égard de son ancien maître, il refusa de prêter le serment que les états exigeaient de lui, et se distingua par ses procédés aussi habiles que francs et loyaux (2). Une lettre violente du prince, dans laquelle il

(1) DE JONGE, *Résolution des états généraux*, t. II, p. 138.

(2) Il suffira de renvoyer le lecteur à ses lettres publiées par M. Groen Van Prinsterer, t. VI, pp. 46 à 72.

critiqua amèrement la résolution des états qui s'étaient conformés à l'avis du conseil, comme un acte injuste et malveillant, et dans laquelle il fit un appel à leur fermeté, fut sa seule réponse (1).

Ce n'était ni par l'énergie, ni par la fermeté que les états brillaient à cette époque : divisés entre eux (2), ayant des intérêts opposés à ménager et, considérés comme corps, adversaires de tous ceux qui ambitionnaient le pouvoir, ils obéissaient aveuglément et pour ainsi dire par hasard, à celui qui avait parlé le dernier ou le plus haut. Leurs décisions portaient le cachet de leur irrésolution. Ils s'étaient d'abord soumis, à l'égard de Breda, à la détermination du conseil d'État et du duc d'Arsehot, et cela en opposition formelle avec leur propre avis. D'un côté, ils avaient mis de la condescendance à permettre aux colonels allemands de demeurer quelques jours de plus à Anvers ; de l'autre, ils flattaient les habitants de Breda, en apposant sur leurs pressantes sollicitations l'apostille de vouloir patienter encore un peu, pendant que les états s'occupaient sérieusement du renvoi des troupes espagnoles, pour travailler ensuite à se débarrasser des Allemands (3). Lorsque le prince, et Van der Meeren, au nom de celui-ci, eurent élevé la voix, ils ordonnèrent à leurs chargés de pouvoirs de mettre tout en œuvre pour que le conseil d'État souscrivit

(1) DE JONGE, *loc. cit.*, p. 495.

(2) GROEN VAN PRINSTERER, *loc. cit.*, p. 47. « Et comme ladicte dépêche « vient ausd. Estatz le 5<sup>e</sup> d'avril, plusieurs furent d'opinion qu'on ne la « debyroit envoyer en ceste sorte la trouvant contrariant. »

(3) DE JONGE, *loc. cit.*, p. 229.

en tous points aux désirs du prince. L'approche du danger pouvait seule déterminer les états à une conduite plus décidée, et don Juan leur en fournit bientôt l'occasion. L'évacuation de Breda fut néanmoins remise de jour en jour, et la ville, avec ses faibles ressources, resta abandonnée à la merci des Allemands. Dès le 15 mars, les habitants s'étaient vus forcés de recourir à une cotisation personnelle, afin de pourvoir à leur solde.

L'arrivée de don Juan à Bruxelles, et les imprudences dont il s'y rendit coupable, donnèrent enfin l'éveil aux états. La méfiance qu'il leur inspirait, fruit peut-être de quelque machination politique, était assez justifiée. Les états regardaient les Allemands, ainsi que les Espagnols, comme leurs adversaires; et comment en pouvait-il être autrement, à la suite de tout ce qui s'était passé? On ne pouvait oublier que Jeronimo de Roda avait, en quittant Anvers, remis les clefs de la ville aux mains du colonel Frundsberg (1); que, par une infraction à la paix, pareille à celle dont se plaignait Breda, la ville de Weerdt, au lieu d'être restituée aux héritiers légitimes du comte de Hornes, avait été chargée, par ordre de J. de Roda, d'une nouvelle garnison allemande; enfin, que Verdugo avait livré la ville de Breda à la discrétion des mercenaires étrangers. Les états n'avaient d'autre but que de leur faire évacuer au plus tôt les places

(1) Supplique du magistrat d'Anvers au conseil d'État, sans date : « Les  
« remonstrans supplient aultres fois, avecq toute instance possible, que,  
« sans aucun délay, les clefs par led. Coulonnell Frunsberch soyent remises  
« à la garde du magistrat, selon qu'il les sont esté tousjours, jusques à ce  
« qu'il a plu à Jheronimo de Roda les usurper et saisir luy-mesme, et à son  
« partement les livrer audict Frunsberch. »

où ils tenaient garnison. Ils faisaient de bon gré un léger sacrifice pour les mener le plus près possible des confins du pays. Ils promirent d'y régler leurs comptes avec leurs commissaires députés, en déduisant les dégâts qu'ils avaient commis, dégâts que l'on évaluait à la somme totale de la solde qu'ils réclamaient (¹).

Pour atteindre ce but, ils mirent don Juan en demeure de faire exécuter ponctuellement l'article 15 de l'édit perpétuel et de les assister de son crédit, pouvoir et autorité, afin d'obtenir des commissaires de guerre d'inspecter leurs contrôles et de forcer les Allemands à se contenter de ce qui leur serait offert (²).

La médiation de don Juan, prescrite par l'article assez largement conçu du traité de Marche, fut expliquée par eux, comme si don Juan était obligé de faire avec eux cause commune contre les Allemands. Mais, ils trouvèrent au contraire, dans ce nouveau gouverneur un défenseur des

(¹) Ceci s'explique par les arrêts subséquents des états du 21 mai (DE JONGE, *loc. cit.*, p. 507) où le lecteur voudra lire « Lixalde » au lieu de « L'exalde, » le nom de l'ancien payeur du duc d'Albe ; (du 25 mai *ibid.*, p. 518), « résolu que les Allemans auront incontinent à sortir les Pays-Bas, » (du 24 mai, p. 524, du 27 mai, p. 527), « que sans auleun délay « ils se retirent hors les villes d'Anvers, Bois-le-Duc et aultres, delà « après wident le pays de Sa Maté au plustot que faire se pourra, se « contentant de cette paye que lesdiets estatz s'efforçans à leur possible « leur sçauroient furnir, députant à tel effet incontinent, plustot demain « que après, commissaires. » V. aussi celle du 50 mai, *ibid.* Ce qui serait décompté aux Allemands pour les dégâts par eux commis devait leur être connu par la conduite que l'on avait tenue précédemment à l'égard des Espagnols.

(²) V. la résolution précitée du 28 mai 1577.

Allemands. Don Juan, qui se qualifiait d'ami des Allemands, et d'Allemand lui-même, formule qu'il avait imitée de son père, plaida leur cause dès le début des négociations. Les états voulaient les renvoyer incontinent, sans avances ultérieures; don Juan, au contraire, pria le 21 mai ceux de Breda de vouloir payer leur solde avec l'autorisation de mettre au besoin à contribution les villages circonvoisins, puisque durant les négociations les soldats devaient pourvoir à leur entretien; et pour couper court à ces différents prétextes, les états souscrivirent même à une pareille condition (1). Les états voulaient avoir les colonels sous la main à Bruxelles, pour que la crainte les rendit plus accommodants; don Juan mit leur indépendance à l'abri, en choisissant Malines pour le lieu des conférences (2). Les états voulaient établir une différence entre les enseignes qui avaient bien mérité leur solde, et celles qui, par leurs malversations, s'en étaient rendues indignes; don Juan ou Escovedo, le grand meneur de ces négociations, voulut traiter avec toutes sur le même pied, et laisser la liquidation à la discrétion de leurs chefs. Lorsque enfin les colonels remirent de jour à autre, sous mille prétextes, leur départ pour Malines, don Juan proposa de se rendre en personne à Anvers. Don Juan environné des troupes allemandes au château d'Anvers, autant eût valu y laisser Jeronimo de Roda ou Sancho d'Avila! Les états avaient résolu, déjà au mois de mars, que le nouveau gouverneur, jusqu'au jour de son inauguration, ne pourrait séjourner dans aucune

(1) Voyez la résolution précitée du 28 mai 1577.

(2) *Véritable récit*, etc. Louvain, chez Zangre et Macs, 1578, in-4<sup>o</sup>.

place où les Allemands tenaient garnison (1). Ils pré- voyaient à bon droit tout le danger que renfermait cette proposition , et déclarèrent , dans une adresse énergique , qu'il « leur semblait malséante et qu'y pourroit causer jalousie  
« aux naturels du pays de veoir Son Altèze se fier et mettre  
« en garde, et ès mains des Allemants en celle ville mesme  
« qu'ilz ont saccagé où que les habitans ont receu tant  
« d'injures » .

Les conférences de Malines commencèrent sous ces aus- pices. Hàtons-nous de le dire, elles n'aboutirent à rien : au contraire , elles embrouillèrent encore davantage les affaires. A qui la faute ? Les historiens modernes s'accor- dent à donner raison à don Juan ; qu'on nous pardonne de ne pouvoir adopter cette opinion. La paix de Marche avait reconnu don Juan pour chef d'une nation qui considérait les Allemands comme les adhérents de ses ennemis, et qui ne les avait tolérés en partie que par déférence pour l'em- pereur, et en partie sous la condition de modifier leur serment (2). Les éloigner avec le plus d'économie pos- sible était la tâche que sa position et les résolutions des états imposaient à ce prince. Et, certes, il ne la remplit point.

Nous ne pouvons ajouter foi à tous les attentats dont don Juan lui-même se déclarait la victime. Sous ce rapport, il nous paraît le Raspail monarchique de son époque. Mais si des complots ont été effectivement tramés, s'ils se sont multipliés et renouvelés, il ne pouvait en vouloir qu'à

(1) DE JONGE, *loc. cit.*, p. 180.

(2) *Ibid.*, p. 202.

sa propre maladresse. Disons plus : il était coupable, en se liguant avec les ennemis reconnus du pays contre les factions intestines, soit du prince d'Orange, soit du duc d'Arsehot, au lieu d'étouffer ces factions et de chasser, de commun accord, l'ennemi étranger au delà des frontières.

En avait-il le pouvoir ? Oui, il avait à sa disposition les mêmes moyens qu'employèrent plus tard les états pour faire évacuer leurs forteresses par les garnisons étrangères. Ces moyens étaient simples. Mettre en garnison des troupes du pays dans les places que les étrangers tenaient en leur pouvoir, armer la bourgeoisie, surseoir les prêts ultérieurs, offrir de payer en argent comptant, étaient les moyens les plus efficaces pour semer la discorde entre les soldats et leurs chefs : c'étaient autant de moyens à employer sans que don Juan eût à y interposer son autorité ou à demander au prince d'Orange des secours auxquels il avait droit. En avait-il la volonté ? Dans sa justification il en a donné les témoignages les plus solennels, en rejetant tout le blâme sur l'exigence des états <sup>(1)</sup>. Nous souscrivons à la qualification de contes bleus que Bor a donnée à ces excuses. Déjà, le 22 mai, les états avaient résolu d'offrir aux Allemands deux mois de solde en argent et un

(1) *Récit véritable.* « Quant au licentiaement des Allemans — il n'a tenu  
« à sadiete Alteze, ains au contraire — ausdiets estats, qui n'ont furny  
« au paiement d'iceulx — mais cerché tous delays et subterfuges pour les  
« frustrer. »

Don Juan déclare la même chose dans une lettre à Schetz, du 9 juillet 1577. « Nous pouvons, y est-il dit, tesmoigner de vray qu'il n'a tenu ny  
« aux couronnelsz, ny aux aultres Allemans que le tout ne soit achevé. »

mois en drap (1). Durant les conférences de Malines ils y avaient ajouté un mois en faveur de leurs créanciers (2); ils avaient souscrit à un emprunt pour subvenir pendant le cours des négociations à l'entretien de ces étrangers incommodes (3), et en septembre et octobre nous les rencontrons encore conférant toujours aux mêmes conditions. Éclairé complètement sur les vues des états et muni d'un ordre presque impératif, don Juan partit vers la mi-juin pour Malines (4). S'il n'exécuta pas cet ordre, à qui faut-il l'attribuer? Si plus tard même il voulut faire valoir ce départ comme une fuite dictée par la nécessité de se soustraire à quelque nouvel attentat, nous répondrons que cette fuite se fit trop publiquement et fut annoncée trop longtemps d'avance pour y voir autre chose qu'une fuite pratiquée pour avoir en toute sécurité le loisir de conspirer.

L'accusation que don Juan aurait effectivement conduit les négociations de Malines avec une duplicité inouïe est-elle

(1) DE JONGE, *Résolut.*, p. 518.

(2) *Résolut.* du 21 juin. « Les estats généraulx ont résolu et conclu que tout premièrement l'on deivoit appoineter avecq les Allemans et leur accorder quatre mois asçavoir les trois en argent et l'autre en draps. • Insistant premièrement sur les trois mois suyvant la résolution du • cinquiemes de ce mois. »

(3) DE JONGE, *Résolut.*, p. 527.

(4) Le départ de don Juan pour Malines est fixé par nos historiens, et même par Azevedo, cet auteur si exact de la chronique de Malines, t. V, au 5 de juin. Nous avons cru devoir rectifier cette date et fixer ce départ au 11 ou 12. Nous trouvons dans DE JONGE, *Résolut.*, p. 567, à la date du 11 de juin : « Messaigneurs ont esté appelez en cour pour « oyr Son Altèze estant prest à partir vers Malines. » Nous trouvons aussi les lettres de don Juan jusqu'au 11 de juin datées de Bruxelles, tandis que, depuis le 15, elles sont toutes datées de Malines.

fondée? Il nous paraît qu'on en a la preuve concluante dans une dépêche que nous avons sous les yeux, et qu'il expédia, le 9 juillet, à Schetz, pour la communiquer le lendemain aux états. Il s'y plaint que les négociations avec les Allemands ne sont pas encore terminées, et sollicite les états de vouloir retarder de quinze jours l'époque fixée pour la liquidation. Il espère pouvoir conclure, le jour suivant, un accord avec Fugger, un des chefs allemands; il ajoute que si les états veulent encore avoir quelque condescendance, l'affaire de Freundtsperg sera bientôt conduite à bonne fin, et qu'il possède les moyens de mettre à la raison Polweiler, le troisième colonel, s'il fait le récalcitrant. Il exige de Schetz qu'il traite cette affaire avec les états de meilleure heure possible, afin qu'il puisse encore, le lendemain matin, communiquer la réponse aux intéressés. Les états accordèrent ce nouveau délai; mais don Juan rompit presque le jour même toute négociation, et quitta pour toujours Malines et Bruxelles, pour aller s'enfermer dans le château de Namur.

Schetz, le défenseur obligé de don Juan, raconte lui-même quelle a été la fin des conférences et quelles ont été les causes de ce départ précipité et imprévu : « *Clandestino*  
« *Belgicorum procerum* (1) *quorundam consilio et instinctu*  
« *id factum fuisse plerique arbitrantur qui Germanos quos*

(1) La lettre citée, adressée à Schetz, place surtout Hierges, comme complice de don Juan, dans un jour défavorable. Il y demande que l'on renvoie incontinent le sieur de Liedekerke à Malines, où dans ce moment il ne se trouve des chargés de pouvoir des états que Lamotte et Tseraerts. « Pour ne sembler au baron de Hierges, encoires qu'il soit aussy député  
« convenir qu'il s'en mesle pour estre couronnell des Bas-Allemans, qu'à  
« ont aussy pareilles prétentions. »

« sacramento exolutos demissurus erat facta transactione  
« denuo auctorandos suaderent , blanditiis nihil se effectu-  
« rum et nisi se auctoritate muniat ludibrio futurum asse-  
« rentes ; an publico bono an privato commoti dubium est  
« ( p. 22 ). » Le même témoigne qu'au commencement  
d'août, don Juan lui déclara personnellement que les états  
avaient tort d'exiger le licenciement des soldats allemands,  
parce qu'il y allait de sa sûreté et qu'il ne voulait pas se  
priver d'une garde aussi fidèle, tant que le prince d'Orange  
se tenait sous les armes. De pareils témoignages ne laissent  
aucun doute sur la mauvaise foi de don Juan, et contri-  
buent puissamment à prouver l'authenticité des lettres qu'il  
écrivit aux chefs d'Anvers, lettres dont les états se saisirent  
ensuite et qu'ils publièrent depuis dans leur justification  
contre lui.

La conduite de don Juan était d'autant plus perfide qu'il  
fit semblant d'avoir réglé définitivement les affaires ; or la  
manière dont il les régla était plutôt pour les intéressés une  
provocation à la révolte. Il avait rédigé l'ultimatum des  
états dans la forme d'un arrêté (1). Il y avait déclaré que la  
solde des Allemands cesserait le 24 juillet prochain ; qu'ils  
auraient à quitter, sans conditions ultérieures, les places où  
ils tenaient garnison ; et que , sauf les obligations à con-  
tracter plus tard, ils se contenteraient des quatre mois de  
solde que les états leur avaient offerts. Les chefs parurent  
se poser en victimes et se soumirent à cette décision, protes-  
tant néanmoins qu'ils agissaient seulement pour eux, sans

(1) Les états eux-mêmes le nommaient « un arrest de Son Altèze si solemp-  
« nellement pronunché ».

engager en rien leurs inférieurs. Ils exigèrent que don Juan leur envoyât des chargés de pouvoirs spéciaux pour traiter avec eux. Depuis ce jour tout s'enveloppe dans un dédale d'intrigues dont on a peine à saisir le fil. Arrêtons-nous pour jeter un coup d'œil sur Breda.

Si la ville avait conçu de prime abord l'espoir d'être délivrée en même temps des Espagnols et des Allemands, la déception devait être d'autant plus cruelle à mesure que les dangers de l'occupation militaire augmentaient, et que les moyens pour y faire face diminuaient de jour en jour. Anvers au moins avait son château délivré des Allemands ; il était gardé par des troupes du pays sous le commandement du duc d'Arsehot. Breda était totalement abandonné à la merci des étrangers, et cette perplexité força les bourgeois et le magistrat de mettre tout en jeu pour se procurer la solde exigée, sans qu'ils fussent aidés ou secourus par les états ou par le prince d'Orange. Une suspension de paiement les aurait livrés à la fureur des soldats, qui, quoique généralement détestés, ne s'étaient pas jusqu'ici rendus coupables des excès de leurs frères d'armes d'Anvers. Il fallait donc ou renvoyer la garnison, ou subvenir à son entretien. C'étaient là les points essentiels qui déterminèrent le magistrat à envoyer des députations réitérées vers les états. A l'égard du premier point, ils avaient reçu du duc d'Arsehot, d'Elbertus Léoninus et de Gaspar Schetz, quelque promesse verbale lorsqu'ils passèrent par la ville comme députés de don Juan et des états. Nous avons expliqué e-dessus comment cet espoir s'évanouit, vu que le prince exigeait une restitution pure et simple, et non conditionnelle, de la ville de Breda. A l'égard du second point, les choses

n'allaient pas mieux. Aux pressantes supplications du magistrat pour obtenir ou l'avance de solde, ou, pour son dédommagement, une assignation sur le centième denier, don Juan avait répondu que la ville pouvait au besoin mettre à contribution pour leur quote-part les villages circonvoisins. Mais l'on n'osa tenter ce moyen extrême. La preuve en est dans une nouvelle requête présentée par ceux de Breda aux états pour qu'ils eussent à leur avancer tous les dix jours la somme de 2,050 livres d'Artois, ou bien leur accorder une remise de paiement sur leurs taxes habituelles.

Les états n'avaient pas la faculté d'agréer cette demande, et les membres du magistrat, le bourgmestre, l'échevin Gooris Buysen (1) et d'autres, épuisèrent leur zèle et leur activité en voyages réitérés à la cour, en faveur de la ville confiée à leurs soins. La fin du mois de juin amena quelque espoir. Les états communiquèrent à toutes les villes du Brabant, chargées de garnisons allemandes, qu'elles eussent à continuer encore pendant quinze jours le paiement de la solde ordinaire, promettant de rembourser endéans les trois mois tout ce qu'elles auraient avancé depuis le mois de mai. Don Juan appuya cette proposition par une lettre de sa main. C'était, y disait-il, « pour la dernière fois ; » le 15 juillet, tout serait terminé avec les garnisons étrangères. Pour stimuler leur zèle, don Juan

(1) Notre cadre ne nous permet pas de faire ici une énumération des services éminents que la famille Buysen, une des plus anciennes de la province du Brabant septentrional, a rendus à Breda: nous nous réservons de donner plus tard quelques particularités intéressantes sur cette famille patricienne.

cita leurs délégués à Malines, afin de compter avec les colonels allemands : Breda y députa le bourgmestre Van den Broeck et Josse Cornelissen ; ils retournèrent, six jours après, avec meilleur espoir. Don Juan obtint, il est vrai, pour ses Allemands un nouveau délai jusqu'au 24 juillet ; mais il respecta ce terme aussi peu que celui qui avait été antérieurement fixé. Vers le 14 du mois il quitta Malines à la dérobée, et, le 24, il mit le comble à sa perfidie en s'emparant par force et trahison du château de Namur, et en y arborant pour ainsi dire le drapeau d'une nouvelle guerre contre les états.

Si les états assurent, dans leur justification, que la surprise du château de Namur et les excès qui la suivirent leur ont ôté toute illusion à l'égard des bonnes intentions de don Juan, cette assurance est aussi peu vraie qu'il est frivole de vouloir faire considérer son départ pour Malines comme inattendu. Tout avait été prévu, et nous défions les défenseurs de don Juan, soit qu'ils plaident sa bonne foi, soit qu'ils excusent son étourderie, de nous prouver qu'une méfiance mal fondée puisse inspirer une prévoyance aussi active que celle dont les états firent preuve à l'égard de don Juan. De là leur résolution du 31 mai de lever un corps d'armée sous les ordres du duc d'Arshot et du baron de Champaigny, et de le tenir en campagne aussi longtemps que les Allemands auraient été licenciés. Cette résolution avait déplu à don Juan. Au moment de son départ pour Malines, il en demanda le rapport, mais cette demande n'eut d'autre effet que de raffermir les états dans leur décision. De là les nouvelles instances de la part des états de Brabant pour obtenir avant tout le départ immédiat des Allemands. La

majorité des états s'était encore laissé leurrer un instant par don Juan et avait souscrit à ses désirs. L'évacuation de leurs villes était ce qui leur importait le plus (1). C'était là le motif pour lequel ils insistaient tant à ce que don Juan ne se rendit ailleurs qu'à Malines, et retournât à Bruxelles dès qu'il aurait terminé avec les Allemands.

Quoi qu'il prétendit des devoirs de politesse que lui imposait l'arrivée de la belle et romantique reine de Navarre, les états ne lui reconnaissaient pas le droit de négliger l'exécution de leurs ordres. Aucun coup d'État n'était encore frappé ; cependant lorsque Schetz fut député de Bruxelles à Namur vers don Juan, les états le pourvurent d'une invitation impérative pour que, dans le plus court délai, leur gouverneur général se rendit à Bruxelles (2). De plus, afin de lui ôter tout moyen d'excuse, ils lui firent entrevoir, par une lettre pressante, les subventions nécessaires pour liquider avec les Allemands. Par réciprocité, ils insistèrent pour que don Juan lui-même fit connaître aux soldats allemands la résolution qu'il avait publiée à Malines (3). Déjà la veille ils avaient donné l'ordre aux chefs allemands de mettre immédiatement à exécution l'accord de Malines, et pour ajouter plus de poids à leur injonction, le corps d'armée de Champaigny s'était campé à Willebroeck, prêt à se porter où le besoin l'appellerait, tenant les yeux sur Termonde et Anvers, deux villes qui désiraient également être délivrées de leur garnison étrangère.

Les chefs allemands étaient retournés dans leurs garnisons

(1) SCHETZ, *Comment. anal.*, BURM., t. 1, p. 25.

(2) Lettre des états généraux à don Juan, 1577.

et avaient gardé le plus profond silence à l'égard de l'accord de Malines. Lorsque, au nom de leurs subalternes, ils avaient protesté contre le licenciement que don Juan avait décrété à Malines, ils avaient exigé qu'il députât des commissaires vers leurs soldats pour arranger le tout avec eux. Don Juan s'abstint de tout ce qui pouvait mener à une pareille solution, et n'envoya ni députés ni dépêche : au contraire, sous un subtil prétexte, il éloigna des lieux le prince de Chimay, fils du duc d'Arsehot, gouverneur reconnu du château, afin de se débarrasser d'un témoin à charge de la convention conclue, et il y envoya à sa place, en opposition avec le traité de Marche, Louis de Blois de Trèlon, gentilhomme hennuyer, qui avait prêté le serment de fidélité à lui et au roi, et non pas aux états. Il écrivit de sa main, le 16, deux lettres, dont l'une était adressée aux chefs et l'autre aux soldats, et dont le résumé était que les états avaient tramé une conspiration pour les priver de la vie et de leur solde méritée, qu'ils avaient prêté serment au roi, et que c'était lui qui devait compter et compterait avec eux ; mais il ne disait mot du 24 du même mois, jour du licenciement projeté ; il les exhortait seulement à avoir foi en leurs chefs et à leur obéir. Il n'entrait au reste aucunement dans les vues de don Juan que ce licenciement eût lieu, et le silence des chefs était une suite de la délibération secrète.

Les lettres précédentes vinrent-elles à temps aux mains des chefs et de leurs soldats ? Nous en doutons. Les états, et particulièrement une partie des états (le prince d'Orange ? Champaigny ?) déployèrent toute cette activité que nous avons décrite plus haut, et grâce à leur habileté, la mine qu'avait chargée don Juan éclata contre lui et ses manœu-

vres. Le 18 ou le 19 août, il arriva des agents (sans que l'on sache qui les dépêcha) qui mirent secrètement les soldats au courant des délibérations de Malines, qui les assurèrent que sous peu de jours ils seraient renvoyés du service, et qui leur firent accroire qu'effectivement une certaine somme d'argent avait été comptée à leurs chefs, ou bien que le paiement de leur solde ne dépendait uniquement que de la condescendance de ceux-ci. Alors l'orage éclata. Les mercenaires allemands, quelque avides de gain qu'ils fussent, auraient volontiers sacrifié les prêts, qu'ils n'extorquaient aux bourgeois qu'avec peine, à une liquidation équitable que le traité leur avait fait espérer. Ils voyaient les conférences tirer en longueur et les commissaires énumérer scrupuleusement ce qu'ils pouvaient rogner sur leur solde arriérée. L'assurance donnée par leurs chefs, au nom des commissaires de l'empereur, du duc d'Arshot et des états, qu'ils ne quitteraient pas la ville avant d'être entièrement satisfaits, avait seule pu les décider à rester sous leurs drapeaux.

Se voir licenciés sans paiement, sans que leurs chefs même s'accordassent ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre, sans qu'aucun commissaire ou payeur, n'importe en quel nom, s'en mêlât, les réduisit au désespoir. Les chefs s'aperçurent qu'ils avaient perdu toute autorité sur la troupe ameutée. Fugger se réfugia dans le château; Freundtsperg, au moment de s'échapper, fut pris par les siens. Anvers trembla pour la répétition des horreurs du mois de novembre dernier. Mais les révoltés, — leur modération est la preuve la plus évidente de leur frayeur, — communiquèrent au magistrat que la ville n'avait rien à craindre d'eux, qu'ils avaient à terminer cette affaire

avec leurs chefs, mais que si les bourgeois prenaient les armes contre eux, les forces de Berg-op-Zoom, de Breda et même les troupes wallonnes viendraient à leur secours.

Nous avons donné la relation de cette première émeute, parce qu'aucun de nos historiens n'en fait mention, et aussi parce qu'elle jette de la clarté sur les faits postérieurs. Deux jours après, tout était rentré dans l'ordre, mais au détriment des chefs qui se virent forcés de négocier à la hâte la somme de 10,000 florins pour contenter leurs soldats. Trêlon, gouverneur du château, et Jeronimo de Curiel, payeur du roi, agirent dans l'intérêt de don Juan : les députés allemands et les commissaires de Malines représentèrent les vues des états.

Les premiers avaient le plus d'influence pour autant que les Allemands comptaient sur l'assistance de la garnison du château ; toutefois la confiance entre les chefs et leurs subordonnés avait disparu. Lorsque les Allemands s'aperçurent que, malgré toutes les protestations, l'espoir de soutien qu'ils attendaient du château était vain, lorsque le corps d'armée de Champaigny eut battu leurs compatriotes qui accoururent à leur secours, lorsque la première balle lancée de la flotte du prince eut rasé le port d'Anvers, les Allemands refusèrent une seconde fois de faire cause commune avec leurs chefs, et se montrèrent, par une fuite précipitée, plus préoccupés de leur sûreté que de leur solde.

La relation de la délivrance d'Anvers, arrivée le 1<sup>er</sup> août, a été décrite longuement par Bor et dépeinte par Hooft sous les couleurs les plus vives. Il n'entre pas dans notre plan de nous y arrêter. Nous ne devons à nos lecteurs que les détails de l'impression que cet échec produisit sur la garnison

de Breda. La nouvelle de l'arrestation de Freundtsperg y fut à peine connue que la garnison se mit en mouvement : les insurgés d'Anvers expédièrent à leurs compagnons d'armes une lettre dans laquelle ils se disculpaient et énuméraient tous les griefs qu'ils avaient contre leurs chefs.

Cette lettre porta ses fruits. La garnison de Breda aussi avait jeté un regard méfiant sur ses officiers ; et, à tort ou à raison, l'on ajouta foi à la rumeur qu'ils avaient déjà expédié tout ce qu'ils possédaient vers l'Allemagne, et qu'ils attendaient une occasion favorable pour fuir clandestinement et pour abandonner leurs subordonnés à leur sort. Le 22 juillet ils arrêtrèrent non-seulement leur lieutenant en chef Hans Jacob von Castell et leurs deux capitaines, mais aussi leurs lieutenants et sous-officiers (*veldwebels en wachtmeesters*). Drapeaux déployés, armés de pied en cap, ils prirent possession de la Grand'Place, sous prétexte de se mettre en garde contre le danger qui les menaçait, et de conserver la ville à l'obéissance du roi. Dès ce moment Breda fut à la merci des soldats ; et si, par la présence de Freundtsperg, l'influence de Trélon et les lettres de don Juan, la révolte d'Anvers fut bientôt apaisée, à Breda, où ces moyens manquaient, l'émeute triompha. Les officiers furent chargés de fers, et lorsque le magistrat voulut s'interposer, les révoltés le réduisirent au silence par la menace de lui faire partager leur sort.

Tout contribua à augmenter le danger pour la ville et ses habitants. Le 25 juillet, les révoltés avaient envoyé quatre des leurs vers don Juan avec une lettre, dans laquelle ils lui rendaient compte des motifs qui leur avaient fait prendre la résolution d'arrêter leurs chefs ; ils y déclinaient toute

idée de révolte, et exigeaient de ce prince, outre la promesse de leur payer la solde arriérée depuis cinq ans, qu'il déclarât, verbalement et par écrit, qu'ils se trouvaient effectivement hors de service, et comment ils auraient à se conduire. Don Juan, maître du château de Namur, donna aux émeutiers une réponse plus gracieuse qu'ils ne méritaient : il leur promit de prendre soin de leur payement ; tout en avouant que les états s'étaient décidés à ne compter leur solde que jusqu'au 24 du mois, il les engagea à se fier entièrement à lui, tant pour la liquidation de ce qui leur était dû jusqu'à ce jour, que pour ce qu'ils pourraient mériter davantage, sous la condition, néanmoins, de rester fidèles au service du roi, d'élargir leurs chefs arrêtés, et de veiller, sous leurs ordres, à la sûreté de la ville. Quelque favorable que fût cette réponse pour calmer les esprits, les soldats, chargés de cette dépêche, ne revinrent point auprès de leurs compagnons. Les routes étaient battues par différents petits détachements du prince, des états, de don Juan même, et ils tombèrent probablement dans les mains d'une de ces troupes errantes.

Attendre des secours de Freundtsperg, qui se trouvait à Anvers, était tout aussi inutile. Il était tellement indigné de la conduite de la garnison de Breda, qu'il pria don Juan de n'ajouter aucune foi à tout ce que les députés des révoltés pourraient lui dire, de les traiter sévèrement, ce qui signifiait, en d'autres termes, de les faire pendre. L'attente d'une réponse entretint l'agitation des esprits, qui fut poussée à son comble lorsque parvint à Breda la nouvelle de la fuite honteuse des troupes allemandes d'Anvers. Le 2 août, ils dépêchèrent de nouveau deux des leurs vers don Juan pour

s'informer du sort de leurs frères d'armes et réitérer verbalement et par écrit leurs premières sollicitations. Tandis qu'il ne leur était possible d'arriver à leur destination avec la réponse de don Juan, que par des détours et des chemins de traverse, des circonstances nouvelles accrurent les embarras et les peines de la garnison de Breda.

Chassé d'Anvers, Freundtsperg n'avait pu que bien difficilement rallier sous leurs drapeaux ses soldats, qui journellement recevaient de la part des députés des états, officiels ou prétendus, les sollicitations les plus pressantes pour entrer à leur service. Les petits corps d'armée des états, ceux du prince d'Orange, sous Champaigny et Hohenlohe, menaçaient de tous côtés les fuyards d'une attaque pareille à celle qu'avaient déjà essuyée leurs frères d'armes commandés par Corneille Von Endt. Malgré ces dangers, Freundtsperg parvint le 5 août, avec ses trois enseignes (1), jusqu'à Princenhage, village situé à une demi-lieue de Breda, avec l'intention d'entrer dans la ville.

Il s'était trompé : il trouva les émeutiers maîtres de la ville, ses officiers aux fers et les portes fermées. Pendant six jours il resta campé devant les murs sans nouvelles de don Juan, et exposé à la risée des mutins et aux coups de main des troupes ennemies.

Enfin la fortune sembla s'adoucir pour lui, soit qu'une dépêche de don Juan eût calmé l'effervescence des révoltés, soit que la résolution du magistrat du 8 août de pourvoir de nouveau à la solde des soldats allemands eût produit ce résultat.

(1) Outre son enseigne, il y avait celle commandée par Adam von Stain et Hans Antony Zin von Zinenburg.

L'enseigne du lieutenant-chef von Castell fut la première qui rentra dans l'ordre. Freundtsperg retrouva le moyen de traiter avec les siens et ceux de la ville; mais celle-ci en devint la victime. Il proposa de se retirer et de quitter le pays avec les trois enseignes sous ses ordres, à condition qu'on lui comptât la somme de 200 florins. Était-ce la crainte que lui inspirait le corps d'armée de Hohenlohe, s'avancant toujours et infestant déjà ses derrières, qui le rendit si accommodant? Était-ce une ruse préméditée? Toutefois, avant de lui accorder la *minime* somme qu'il demandait, le magistrat tint de longues conférences, preuve évidente, nous paraît-il, qu'il se méfiait de lui. Cette méfiance, au reste, se justifia bientôt en tous points. A peine les 200 florins furent-ils comptés, que les soldats de Hans Jacob von Castell ouvrirent le soir les portes de la ville à leur chef, et Freundtsperg, en dépit de sa parole et de ses obligations, entra avec ses trois enseignes dans Breda.

Le premier acte des intrus fut de s'emparer du magistrat, afin de le contraindre ainsi à fournir le double de la paye primitive pour les bandes nouvellement entrées. Ils cédèrent à la force, et depuis le 15 août il leur fut payé une somme équivalant à celle qu'avait reçue l'ancienne garnison. Les finances de la ville se trouvaient dans l'état le plus déplorable. Les malheurs de la guerre y avaient déjà causé un déficit de plus de 200,000 florins, et, pour surcroît de malheur, elle se voyait obligée de fournir actuellement aux besoins de près de 4,000 bouches insatiables; car tel était le nombre de ces mercenaires étrangers et de leur suite. Freundtsperg s'y conduisait comme un chef allemand traitait à cette époque toute ville soumise. On se vit forcé

d'aller chercher à Anvers ses femmes et même ses lévriers. Il contraignit la ville à payer tous les dix jours la somme de 100 florins à ses justiciers, et dans la triste prévision du siège qui le menaçait, il forma aussi, aux frais de la ville, une nouvelle compagnie d'arquebusiers. Il força les bourgeois à lui livrer la poudre, les balles, les mèches, le bois et les vivres; on les mit en réquisition pour travailler aux fortifications. Le 16 août, les autorités de la ville consentirent pour la dernière fois au paiement de leur solde; déclarant en même temps que toutes leurs ressources étaient épuisées. Dans cette extrémité, elles dépêchèrent vers don Juan, M. Jean Buyex, commis à la chambre des orphelins, pour le supplier de vouloir, à l'époque du 25 août, subvenir aux besoins de la garnison, ou bien ordonner à Freundsperg de quitter, lui et ses soldats, la ville appauvrie.

Buyex ne partit pas seul : un des soldats de Freundsperg l'accompagnait. Celui-ci était en même temps porteur de la réponse des capitaines et soldats de la garnison de Breda à la dernière lettre de don Juan. Ils y faisaient à ce prince les protestations les plus formelles de leur fidélité pour le service du roi, mais ils l'avertissaient, en même temps, de l'extrémité dans laquelle ils se trouvaient depuis que la ville avait refusé de se constituer le garant de leur solde. Ils demandaient des munitions et des vivres, et faisaient entrevoir l'imminence d'un pillage de la part des soldats. Lorsque les lettres et les porteurs arrivèrent à Namur, don Juan recueillait déjà en partie les fruits de sa témérité. Les négociations du château de Namur, décrites dans le plus grand détail par Schetz, fournissent la preuve évidente que don Juan n'avait d'autre désir que celui de contracter la paix;

et les circonstances, dans lesquelles il se trouvait, lui étaient tellement défavorables, qu'il eût été plus que téméraire de sa part de courir les chances de la guerre.

Ses protestations d'accommodement étaient aussi peu sincères que les ébullitions de son courroux étaient impuissantes. Il négociait avec les états une pacification ; mais il était loin de se soumettre à la condition expresse que ceux-ci y mettaient, c'est-à-dire le licenciement immédiat des Allemands. Nous avons relaté plus haut ce qu'il écrivait le 7 août aux émeutiers de Breda. Il ordonna dans le même sens, le 11, à Freundtsperg de se jeter avec ses trois enseignes dans Bois-le-Duc pour y soutenir la garnison menacée (1).

Avant que cette lettre lui fût parvenue, Freundtsperg avait fait son entrée à Breda, et même y était déjà cerné. Breda, Freundtsperg et ses soldats imploraient également le secours de ce prince ; il leur répondit à tous par des lettres. Dans le cas où ces lettres eussent été interceptées, elles auraient pleinement justifié la méfiance des états, à l'appui de celles d'Escovedo et de celles que l'on trouva lors de la saisie des papiers des chefs allemands à Anvers ; il leur déclara à tous que même, s'il avait des fonds disponibles, il ne les leur enverrait pas, parce que le plat pays était au pouvoir des troupes ennemies, à tel point qu'il n'osait

(1) Freundtsperg avait mandé le 6 à don Juan sa mésaventure d'Anvers et son arrivée devant Breda. Don Juan lui répondit par deux lettres : par la première, il lui proposa de se jeter dans Bois-le-Duc ; par l'autre, il lui fit connaître l'extrême pénurie d'argent où il se trouvait et l'impossibilité de le soutenir, y ajoutant qu'il n'avait qu'à vivre d'abord en toute discrétion aux dépens des villageois, et que ne pouvant tenir la campagne, il eût à prendre son refuge dans Breda.

compter sur l'arrivée de sa dépêche. Il pria les magistrats de la ville de vouloir encore subvenir aux besoins de la garnison par une dernière contribution; il lui promit de mander au chef qu'il eût à modérer ses prétentions et à entretenir scrupuleusement la discipline militaire; il finit par leur faire entrevoir qu'ils allaient être délivrés bientôt de leur garnison. Il écrivit aux soldats et à leurs capitaines que si tout avait marché jusqu'ici à l'encontre de ses prévisions, il espérait cependant les tirer sous peu du mauvais pas où ils se trouvaient; il leur communiqua ce qu'il avait écrit aux magistrats de la ville; il les exhorta fortement à s'abstenir de tout désordre, afin d'obtenir plus aisément la subvention demandée; il termina sa dépêche par la sérieuse recommandation de conserver avant tout la ville à l'obéissance du roi.

Nous ne connaissons pas la réponse que reçut Freundtsperg.

Les craintes de don Juan se justifièrent. A leur retour, Buyex et son compagnon de voyage furent arrêtés au Ginneken par les soldats de Hohenlohe avec tout ce qu'ils portaient, et conduits vers le prince d'Orange, qui se trouvait à Geertruidenberg. On les y retint jusqu'au jour de la reddition de Breda. Le soldat allemand surtout fut interrogé strictement, et le prince envoya ses réponses à Bruxelles à Philippe de Sainte-Aldegonde, afin qu'il avertisse les états de se prémunir contre les attentats de don Juan. Il paraît que ces émissaires avaient eu charge de donner une haute idée des ressources que don Juan avait à sa disposition, ainsi que d'engager la garnison à persévérer en lui promettant des secours immédiats (1).

(1) GROEN VAN PRINSTERER, *Archives*, etc., t. VI, p. 159 et suiv.

Cependant le siège ou plutôt le blocus de Breda avait commencé. Le magistrat attendait vainement sans qu'il arrivât ni messenger ni lettres ; à la fin, il eut recours à un moyen extrême, celui de faire frapper la monnaie obsidionale, qui a été le but de cette notice. De son côté, Freundtsperg envoya à Namur son maître d'hôtel afin d'être averti des ordres ultérieurs de don Juan (\*). Après bien des contre-temps il revint avec une lettre qui ne contenait, à ce qu'il paraît, qu'une répétition inopportune de la première. Don Juan, soit par inconséquence, soit qu'il fût devenu plus prudent, n'y parla point de délivrance, mais bien de négociations entamées avec les états dont il se promettait les plus heureux résultats.

Nous serions presque tenté de croire ici à la bonne foi de don Juan, si des circonstances ultérieures ne fussent venues détruire cette impression ou du moins ne nous eussent donné les preuves de la faiblesse de caractère du gouverneur général. Freundtsperg, inquiet de la longue absence de son maître d'hôtel ou peu édifié de la rescription que celui-ci lui remit, avait dépêché un second messenger pour informer don Juan de la fâcheuse position de Breda et des moyens qu'il avait ou dont il manquait pour soutenir un siège. Cette fois le messenger ne revint pas avec une lettre, mais

(\*) La mission du maître d'hôtel de Freundtsperg eut probablement lieu à l'époque où don Juan délégua Schetz comme son chargé d'affaires auprès des états. Les négociations eurent lieu particulièrement du 26 août au 1<sup>er</sup> septembre. (*Voyez Schetz, loc. cit., p. 65, sqq.*) L'époque de la mission du maître d'hôtel est constatée par les registres des comptes de Breda. Le 4 septembre on y paye au maréchal ferrant ce qui lui était dû pour le cheval qu'employa, pendant neuf jours, cet émissaire.

avec l'ordre verbal que Freundtsperg eût à se pourvoir des munitions de guerre et des vivres nécessaires, et que le prince ferait l'impossible pour le délivrer. Freundtsperg avait vraiment le droit de qualifier cette réponse de persiflage, dans un moment où l'ennemi lui avait coupé tout envoi de vivres, et alors qu'il paraissait avoir perdu de nouveau toute autorité sur ses soldats.

Depuis le jour où Breda avait été cerné par les troupes de Hohenlohe, les états n'avaient épargné aucun moyen pour renvoyer les Allemands. Non contents de poser leur licenciement comme la première et principale condition de toute négociation avec don Juan (1), ils entrèrent en rapport direct avec les Allemands afin de les tirer des villes oppressées par une offre d'argent.

La confusion dans laquelle la témérité et l'impéritie de don Juan avaient plongé les affaires nous est prouvée par ces mêmes négociations, où l'on trouve absence de chef, absence d'ordre, absence d'autorité. Les états en opposition avec toute discipline militaire, contre tout ancien usage, traitaient avec les soldats révoltés au lieu de s'adresser à leur chef responsable; et, comme s'ils n'en eussent jamais eu, les soldats traitaient de leur propre autorité avec le chef suprême des armées du roi, et violaient, tout en protestant de leur fidélité à leur serment, la première règle de la hiérarchie militaire. Guillaume, prince d'Orange, s'immisça enfin dans l'affaire; il fut le seul qui sut profiter, grâce à sa rare habileté, de la division entre don Juan et les états. Sous le prétexte d'agir selon les vues de ces derniers, mais

(1) Voyez SCHULTZ, *l. c.*, p. 71. BONHAM, *Omnitygeeven stukken*, t. II, p. 207.

agissant d'après ses propres inspirations, il fit prévoir bientôt qu'il sortirait vainqueur de la lutte engagée entre les partis. Le premier qui tenta de réduire la garnison allemande de Breda fut l'ennemi juré de don Juan et l'allié zélé du prince, Guillaume de Hornes, seigneur de Heze.

Arrivé à Breda au nom des états et du prince d'Orange, celui-ci fit les mêmes offres de liquidation qu'avaient autrefois proposées les états, c'est-à-dire quelques mois en espèces et le restant à des termes à fixer après le départ des troupes allemandes ; mais sa mission échoua. Freundtsperg avait encore assez d'autorité sur les siens pour les lier par le serment de ne livrer la ville qu'à don Juan ou à celui qu'il aurait délégué à cet effet. Dans le dernier élan de leur bravoure, ils jurèrent une fidélité inébranlable et se déclarèrent disposés à tout sacrifier pour le service du roi leur maître. Avant d'admettre ses ouvertures, ils exigèrent du seigneur de Heze les preuves écrites qu'il était autorisé à traiter avec eux de par le roi et de par Son Altesse. Il répondit, avec sa présomption habituelle, que ces preuves lui manquaient, et qu'il ne s'en souciait guère, vu que pour lui, comme pour tout le monde, don Juan était un personnage dont il ne fallait plus se mettre en peine. Cette fierté brutale contribua probablement beaucoup à rendre la garnison moins complaisante. Dans l'intérêt de don Juan, il eût été désirable qu'il eût pu profiter de ces dispositions, mais la réflexion vint encore trop tard : la faiblesse de caractère de don Juan se trahissait toujours par son irrésolution.

Courbant le front sous l'influence de Schetz, désappointé par le roi son maître, qui condamna toutes les mesures

qu'il prit en opposition avec la paix projetée, emporté par le courant des négociations avec les états, il fut forcé de saisir, malgré lui, la seule chance de salut qui lui restât dans la perplexité où il se trouvait : il ordonna enfin le licenciement des troupes allemandes. Cette fois encore, nous croirions à sa bonne intention, si plus tard il n'avait comme toujours, au moment le plus inopportun, discuté les conditions qu'il avait déjà acceptées. Après avoir, sans succès, donné cette dernière preuve de fidélité, quelle force morale pouvait dorénavant rattacher à leurs drapeaux les soldats, en faveur d'un étourdi qui les abandonna à leur sort, après les avoir provoqués à la résistance et bercés d'un vain espoir de paiement et de délivrance, surtout depuis que l'aiguillon de l'intérêt, ce mobile puissant des gens qui font de la guerre un état, était totalement émoussé? Le blocus de Breda ne donna lieu à aucun grand fait d'armes. Un jour, les Allemands avaient placé un de leurs drapeaux sur le rempart qui avoisine la porte de Princenhage, lorsque deux soldats français de l'armée assiégeante, passant les fossés à la nage, l'enlevèrent à la vue de leurs ennemis<sup>(1)</sup>. Plus tard, lorsque l'incivilité du seigneur de Heze eut piqué au vif leur amour-propre, les Allemands se vengèrent de cet affront. Dans une sortie où plusieurs des leurs, et, entre autres, le capitaine Zin von Zinenburg, furent blessés, ils chassèrent victorieusement les ennemis de deux de leurs retranchements. Il n'arriva pas autre chose

(1) Il est constaté par les registres des comptes de la ville que le .. novembre, après la levée du siège, ces courageux soldats ont été gratifiés, à cet effet, d'une plaque d'or de la valeur de deux réaux.

digne de remarque. Ces faits ne suffisaient pas pour leur rendre la fortune favorable ou pour amener un dénouement. Ils attendaient l'un et l'autre de don Juan. Et lorsque cette attente parut vaine, les soldats se vengèrent de sa perfidie et de sa faiblesse sur leurs chefs, comme si ceux-ci les avaient bercés de promesses trompeuses. Les événements des premiers jours d'août se renouvelèrent en septembre. Les soldats se liguèrent entre eux, et dépêchèrent, de leur propre autorité, deux des leurs vers don Juan pour exiger de lui paiement ou secours. Après un long intervalle, ils revinrent avec une lettre, datée du 5 septembre et adressée à leur chef. Don Juan leur déclara explicitement qu'il lui était impossible de faire lever le siège, les dégageda de leur serment, et leur donna le conseil d'accepter les propositions des états, non-seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour toutes les divisions de leur régiment cantonnées ailleurs. Voilà certes un dénouement fatal. Ils avaient donc servi gratuitement pendant deux mois sur les seules promesses fallacieuses de leurs chefs; car les états, inébranlables dans leur première proposition, se sentaient plutôt disposés à en limiter qu'à en étendre les avantages. Le 24 juillet restait pour eux le terme après lequel tout paiement de solde viendrait à cesser.

Dès que Freundtsperg eut communiqué aux soldats la réponse de don Juan, une nouvelle émeute éclata : pour la seconde fois il fut, ainsi que ses capitaines, chargé de fers ; pour la seconde fois toute autorité militaire disparut ; pour la seconde fois la ville fut à la merci de la soldatesque.

A cette époque une émeute militaire s'organisait aussi bien, et même mieux qu'une révolution de nos jours. Les

mutins envoyèrent à don Juan un écrit aussi prolix, aussi diplomatique que s'il eût été rédigé à la diète de Spire ou à la chancellerie d'un électeur palatin. Ce que ce document offrait de plus tranchant, c'était la déclaration qu'ils ne pouvaient ajouter foi à la dépêche de don Juan du 5, parce qu'elle était en contradiction flagrante avec ses promesses écrites et verbales : il contenait en outre une relation de la situation extrême où se trouvait la ville ; une demande de munitions de guerre et de bouche ; les promesses les plus formelles d'une fidélité à toute épreuve, malgré les sollicitations continuelles du prince d'Orange et des états ; une protestation contre le blâme qui les accablerait en cas qu'ils dussent rendre la ville ; enfin, un appel à la dignité de la nation allemande, et le tableau du déshonneur que leurs descendants en recueilleraient s'ils devaient quitter Breda chargés de honte et de dérision. Le malheur paraissait effectivement se jouer de don Juan et de ses mercenaires : leur lettre croisa celle du gouverneur général du 12 septembre.

Dans cette dernière, il leur donnait les assurances les plus formelles de sa bonne volonté, leur mandait que, d'après les ordres du roi, il avait entamé de nouvelles négociations avec les états, et que tout était sur le point de se terminer. Les états ne négligeraient rien, disait-il, pour donner suite à leurs premières propositions : il ne pouvait rien y ajouter du sien ; les Allemands avaient donc à se contenter des trois mois de gages en espèces et d'un mois en drap qui leur avaient été présentés, et à remettre immédiatement après cette liquidation la ville à celui qu'il désignerait à cet effet. A cette nouvelle, l'effervescence s'accrut. Ils étaient désor-

mais convaincus qu'ils n'avaient plus rien à attendre, et que pour obtenir il ne leur restait que la violence. Freundtsperg, ses capitaines, et ceux qui dans Breda possédaient quelque chose ou qui avaient embrassé le parti espagnol, se virent forcés, dans l'intérêt de leur vie ou de leurs biens, de se soumettre à la volonté des soldats exaspérés. Ils arrachèrent à leur chef par force et par menaces, non-seulement l'obligation écrite de leur payer leur solde arriérée endéans les deux ans, à la Pentecôte de 1578 et 1579, mais encore un passe-port par lequel il les licenciait comme des soldats honorables et les recommandait, comme tels, pour toute levée éventuelle.

Les habitants ne jouissaient pas d'un plus grand repos. L'insolence des soldats s'accrut de jour en jour : l'hôtel de ville n'était plus un asile sacré ; il fallut cacher les chartres et autres papiers de valeur : la monnaie obsidionale que l'on frappait était enlevée sous les mains des monnayeurs, et le magistrat fut obligé de se sauver avec eux dans la maison du drossart, où, dans un coin obscur, sourd au bruit du marteau, ils purent continuer leur travail. Cependant les négociations avec les états continuèrent : négociations dont malheureusement tous les frais revenaient encore à la charge de la pauvre ville de Breda. Par résolution du 19 septembre, on compta aux soldats négociateurs la somme de 100 florins ; et ceux-ci, pour se ménager une troisième ressource, prièrent don Juan, par une autre lettre et d'autres envoyés, au nom *des soldats du régiment de Freundtsperg dans Breda*, de leur fournir de l'argent ou bien de pousser énergiquement la levée du siège. Leur lettre était rédigée à peu près dans les mêmes termes

que la précédente, dont nous avons communiqué le contenu.

La réponse de don Juan, du 22, était la répétition de celle du 12, et contenait un nouveau renvoi aux états avec lesquels, disait-il, l'accord était sur le point d'être conclu. Cette répétition était d'autant moins consolante qu'alors tout le monde savait que ces négociations étaient définitivement rompues.

Placés sous l'influence directe du prince d'Orange, les états n'y avaient mis ni confiance, ni bonne volonté, et s'ils désiraient être en possession des forteresses occupées par les auxiliaires de don Juan, ils étaient moins que jamais disposés à remplir envers ceux-ci des obligations que leur ennemi avait contractées. Le désappointement qu'ils éprouvaient de la part de don Juan disposa les Allemands à faire de nouvelles ouvertures aux états. Cette fois, le lieutenant en chef Hans Jacob von Castell, délégué par ses subordonnés, s'achemina vers Bruxelles pour s'aboucher avec le prince d'Orange qui, peu de jours auparavant, y avait fait son entrée triomphale. Le 29 d'octobre, il y retourna accompagné de quelques soldats. Chacun de ces voyages coûta à la ville plus de 100 florins. Don Juan et Freundtsperg paraissaient avoir été totalement écartés.

Les négociations entre les états et les Allemands étaient déjà fort avancées, lorsque don Juan s'avisa de nouveau, mais toujours également mal à propos, d'y mettre obstacle. Il est vrai que les états exigeaient du fils altier de Charles-Quint, de l'illustre vainqueur de Lépante, une soumission entière à leurs volontés : il est vrai aussi que sa légèreté et sa précipitation lui avaient attiré tous ses déboires ; mais

on peut lui pardonner que sa fierté s'émut lorsqu'il vit son ennemi personnel et l'ennemi du roi son maître commandant à Bruxelles et dictant des ordres aux états. Sous cette impression, il dépêcha le 27 septembre à la garnison de Breda et à celles des autres villes que les Allemands occupaient encore une lettre, dans laquelle il se plaignait hautement de la lenteur et de la mauvaise volonté que mettaient les états à conclure la paix ; il leur défendait d'entrer avec les états ou avec qui que ce fût en négociation concernant la reddition de la ville, et leur enjoignait de la conserver au roi. En supposant que cette lettre leur soit parvenue, il est facile de juger des effets qu'elle dût produire. Le siège ainsi que les négociations touchaient alors à leur fin.

Quelques gentilshommes allemands firent, du consentement des états, valoir leur influence auprès de leurs compatriotes pour les rendre plus accommodants. Les chefs des assiégeants circulaient librement dans la ville. Les Allemands et leurs ennemis faisaient bonne chère à ses frais. Plus d'autorité, plus de courage, plus d'énergie, tout avait disparu. Depuis la fin de septembre, la question de leur départ était résolue ; il ne restait à arrêter que la manière dont ils quitteraient la ville. Pour mettre un terme à ce différend, le *wachtmeester* de Geertruidenberg vint à Breda. La même nuit encore on mit en réquisition, dans les villages voisins, toutes les voitures pour le transport des troupes. Afin de hâter leur sortie, la ville leur accorda une dernière paye pour dix jours ; c'était un accord conclu entre Hohenlohe et Freundtsperg. Celui-ci n'agissait plus librement : il était toujours au pouvoir de ses soldats qui lui dictèrent leurs conditions.

Lorsque les états et le prince d'Orange leur eurent ôté tout espoir de paye ultérieure, à moins qu'ils ne livrassent leur chef prisonnier, l'appât du gain prit chez eux le dessus. Enfin, le 4 octobre, ils quittèrent la ville, sans que la question de leur solde fût réglée. Pour qu'elle se résolût à leur avantage, ils livrèrent leur colonel et sa famille à l'ennemi. Le soir Hohenlohe entra dans la ville. Le château et les portes furent remis à la garde de ses troupes, et le son des cloches annonça au loin que Breda était rentré sous la domination du prince d'Orange, son légitime seigneur.

Nous n'avons point fait mention, à l'occasion des négociations auxquelles la reddition de Breda donna lieu, d'une particularité décrite par tous les auteurs hollandais. S'il faut les en croire, il serait tombé dans les mains du prince d'Orange une lettre en chiffres que don Juan envoyait à Freundtsperg pour engager ce chef à persévérer. Ils rapportent encore que Guillaume en rédigea une en chiffres dans un sens tout à fait opposé, y apposa la signature habilement imitée de don Juan, et l'envoya à Breda. D'après ces historiens, cette circonstance aurait puissamment contribué à la reddition.

Quoique nous nous soyons posé pour règle de ne point reproduire ce que l'on peut trouver ailleurs, nous mentionnons ce fait en avouant tout l'embarras qu'il nous occasionne. Il est rapporté si minutieusement par Bor, dont l'exactitude est généralement reconnue, que nous n'osons douter de sa véracité et néanmoins nous ne savons à quelle date le placer. Nous n'en avons pas trouvé la moindre mention ni dans les lettres de don Juan, ni dans les comptes de Breda. La relation qu'a donnée Freundtsperg lui-même du blocus de Breda ne contient mot de cette ruse de guerre. Il n'est pas

impossible qu'il ait existé une correspondance secrète entre don Juan et Freundtsperg ; mais il est vrai aussi que la lettre du 5 septembre, sur laquelle les soldats fondaient l'autorisation de capituler, n'a pas été désavouée par don Juan. Celle du 12 septembre, que Freundtsperg fit valoir comme étant la cause de l'émeute de ses soldats, a été reconnue par lui. Au surplus, nous avons sous les yeux la minute de cette dernière lettre écrite par Scharemberger, secrétaire allemand de ce prince.

D'après le récit de nos historiens, ce fait a dû avoir lieu dans la première moitié de septembre, lorsque le prince d'Orange se trouvait encore à Geertruidenberg. Dans cette supposition, nous ne pouvons ajouter foi aux effets immédiats et décisifs qu'aurait eus cette fausse lettre : car pendant plus de quinze jours encore les soldats prolongèrent leur résistance contre les assaillants. Nous avons cru un instant que la lettre du prince d'Orange au seigneur de Sainte-Aldegonde, mentionnée par M. Groen Van Prinsterer, tom. VI, p. 141, pouvait s'y rapporter : mais le capitaine du régiment de Freundtsperg, qui joue un grand rôle dans cette relation, n'y figure pas : il n'est question dans la lettre du prince, comme dans les registres des comptes de la ville de Breda, qui s'accordent parfaitement sur ce point, que d'un simple soldat (1). Les expressions dont se sert le prince dans sa missive ne correspondent pas avec celles de l'écrit que nos historiens attribuent à don Juan. Nous hésitons donc à nous prononcer, et laissons la solution de cette question à un historien plus éclairé que nous, ou jusqu'à une

(1) VAN GOOR (*Beschryving van Breda*, bl. 146) dit un charlatan.

découverte plus heureuse dans des archives qui n'ont pas été à notre disposition.

Les assiégeants avaient eu un double but en gardant Freundtsperg prisonnier. En premier lieu, ils regardaient ce chef comme leur ennemi, et comme l'allié de don Juan. Les états se servaient de lui, de Charles Fugger et de Louis de Blois, prisonniers aussi, comme d'un trophée de la victoire remportée sur don Juan, comme de preuves contre lui, et comme autant d'otages si la guerre venait à éclater de nouveau. En second lieu, on comptait sur l'influence que ce chef pouvait avoir conservée sur ses inférieurs, et l'on espérait que, par son intervention, ceux-ci baisseraient leurs prétentions. Il était à présumer que, pour être relâché, il faciliterait un arrangement, même en contribuant pour sa part aux offres faites par les états. Ce but fut atteint<sup>(1)</sup> : les quatre mois de solde étaient déjà réduits à la moitié, et Hohenlohe proposait de faire une plus grande réduction encore. L'intérêt de tous exigeait d'en finir. Comment les soldats auraient-ils osé retourner dans leur patrie après l'infâme trahison perpétrée contre leur chef ?

Conduits à Gilse par le *wachtmeester* de Geertruidenberg, ils s'éloignaient lentement, lorsque la rumeur se répandit dans Breda qu'ils revenaient sur leurs pas pour délivrer leur chef. Outre la frayeur qu'avait la ville d'une telle entreprise, tant que la liquidation n'était pas arrêtée, elle se vit chargée de l'entretien de Freundtsperg, hôte très-coûteux et qui menait une vie de prince dans sa prison. Freundtsperg devait désirer ardemment sa liberté ; elle devait le

(1) Lettres de Hohenlohe au prince d'Orange, publiées par M. Groen Van Prinsterer.

conduire à de nouveaux exploits, et les bruits de guerre et les préparatifs de don Juan dans le Luxembourg obligeaient les états à éloigner au plus tôt les troupes qu'il avait à sa disposition. Ces circonstances amenèrent un accord. Freundtsperg fut relâché, sous serment de ne point porter les armes contre le roi ou les états pendant six mois. Ceux-ci lui avancèrent 20,000 florins, qu'il s'engagea à restituer endéans trois mois. Muni de cette somme, il prit la route de Weerdt pour y contenter ses soldats. Ses créanciers s'emparèrent de tout ce qu'il laissa. Les états s'étaient ainsi soustraits commodément à leurs obligations : Freundtsperg remplit-il les siennes? C'est ce que nous ignorons.

Freundtsperg avait accusé ses soldats de trahison auprès de don Juan et de l'empereur, et avait exigé contre eux la peine des traîtres et des révoltés. Ceux-ci se vengèrent, après leur retraite, en occupant et dévastant sa seigneurie de Mundelheim en Westphalie. Il ne resta au malheureux chef que la seule ressource d'un nouvel engagement, lorsque Alexandre de Parme recommença les hostilités dans les Pays-Bas, sous de meilleurs auspices.

Nous voici arrivé au terme de la relation du siège de Breda, de ses causes et de ses résultats. Qu'on nous pardonne notre prolixité, parce que nous avons été assez heureux de pouvoir rectifier quelques erreurs des historiens, tant par l'examen de nombreux documents originaux déposés aux archives du royaume à Bruxelles, qu'à l'aide de la bienveillante coopération de l'estimable M. de Roy, bourgmestre de Breda. Nous nous hâtons de passer au but essentiel de notre notice, la monnaie obsidionale de Breda, son origine, ses formes et sa valeur.

Nous avons dit plus haut dans quelle perplexité se trouvait la ville de Breda depuis que la garnison et ses besoins furent doublés par suite de la fuite de Freundtsperg d'Anvers. Lorsque don Juan eut déclaré qu'il lui était impossible de fournir la paye aux soldats, et quand la ville se trouva privée, par ce blocus, de tout secours du dehors, elle dut employer le moyen extrême de frapper une monnaie obsidionale.

Le 25 août, le magistrat résolut de faire rassembler toute l'argenterie qui se trouvait dans la ville assiégée, pour la convertir en monnaies de différentes valeurs, savoir : des pièces d'argent de 40 sols, du poids d'environ une once (n° 1) <sup>(1)</sup>, et des pièces d'argent d'une valeur de 20 sols, pesant environ une demi-once (n° 2). Il fut encore arrêté qu'outre cette monnaie d'argent, l'on frapperait des pièces d'étain valant 10 sols (n° 5), 5 sols (n° 6), et 1 sol (n° 7). Le même jour on proclama que chacun serait obligé d'accepter cette monnaie d'étain en paiement de toute marchandise, avec l'assurance formelle qu'après le départ des Allemands et la levée du blocus, cette monnaie serait échangée par le magistrat contre de l'argent ayant cours.

Les graveurs Pierre Rykhout Loonen et Goessen de Laet livrèrent à cet effet, par ordre du magistrat, les coins nécessaires : l'un reçut 20 sols et l'autre 10 sols pour salaire.

Outre une certaine quantité d'étain, il fut encore déposé le même jour entre les mains du magistrat 41 mares, 1 once et 9 deniers d'argent, consistant en plateaux, gobelets, cuillers, chaînes et autres bijoux, parmi lesquels se trouvait aussi une petite croix d'or émaillé, de la valeur de 2 florins,

(1) Voir la description des monnaies à la page 377.

10 sols. Le tout fut remis aux orfèvres Élias Marcus, Jean Cornelis et à leurs aides François Keyen et Goessen de Laet.

Bientôt on commença, à l'hôtel de ville, le monnayage de l'argent et de l'étain, en présence du drossart, de l'écoute, des membres du conseil, de la chambre des comptes, du bourgmestre Buysen, de Corneille Van Baerle, Bauduin Van der Myl, Corneille Van Ypeler, Pierre Franssen, Goessen de Laet et François Keyen. Leur travail achevé, les orfèvres livrèrent entre les mains du trésorier de la ville 504 pièces de 40 sols, et 64 pièces de 20 sols, pesant ensemble 59 mares, 1 once, et représentant une valeur de 672 florins. Deux mares et neuf deniers seulement n'avaient pas été employés.

La crainte du pillage et les suites ordinaires d'un siège engageaient les bourgeois à cacher leur argenterie. Le magistrat, prévoyant que la ville ne pourrait fournir assez d'argent, résolut, dans l'intérêt général, de faire monnayer moins d'argent, de diminuer le poids des pièces de 40 sols (n° 3) et de 20 sols (n° 4), et de mettre en circulation une plus grande quantité d'étain. Les flans d'étain destinés au monnayage des pièces de 10 sols furent rejetés comme de nulle utilité, mis hors de cours, et rendus en matière au fondeur Antoine Cornelisse, qui reçut, par ordre du magistrat, la somme de 2 sols en paiement de quatre pièces qui servirent d'épreuves (1).

Le 2 de septembre, une seconde partie d'argent, pesant

(1) *Noch heeft de selve Anthonis gemacckt vier tinne plaetkens om die munten daer op te probieren ende versuccken, daer af gegeven twee stuyvers.* (Extrait du compte déjà cité.) Nous possédons deux de ces pièces.

64 mares, 2 onces et 19  $\frac{1}{2}$  deniers, fut remise au magistrat. On la confia, comme la première fois, aux orfèvres susdits, afin d'en frapper des pièces de 40 sols pesant une demi-once ou 10 deniers. Ces orfèvres versèrent, le même jour et le 3 septembre suivant, dans les mains du trésorier de la ville, le nombre de 1,064 pièces, pesant, avec le restant de la première partie, 66 mares 2  $\frac{1}{2}$  deniers, et représentant une valeur de 2,128 fl. Cependant la quantité d'argent que les bourgeois remettaient au magistrat diminuait chaque jour. Il résolut donc de se procurer autant d'écus de Bourgogne (*kruisdaalders*) que possible, afin de les fondre avec l'argent restant et de l'employer au même usage. Cette mesure produisit un assez bon résultat. Plus attachés à leurs espèces, qui avaient cours partout, qu'à leur argenterie, les bourgeois remirent encore au magistrat, le 19 septembre, une quantité de 76 mares et 9  $\frac{1}{2}$  deniers d'argent.

Cet argent, ajouté à 652 écus de Bourgogne (*kruisdaalders*) pesant 76 mares, 6  $\frac{1}{2}$  onces, faisait 152 mares, 6 onces et 19  $\frac{1}{2}$  deniers.

Nous avons déjà dit ci-dessus combien l'insolence des soldats révoltés rendait dangereux pour le magistrat le séjour à l'hôtel de ville. Le 20 septembre il se vit forcé d'aller chercher dans la maison du drossart, Jean Van Berchem, une retraite cachée, où le bruit du marteau ne serait pas entendu au dehors (<sup>1</sup>). On y frappa 4,952 pièces de 20 sols, du poids chacune d'environ 5 deniers, pesant

(<sup>1</sup>) Registre des comptes de la ville. « *Eene andere abstracte en secrete plaetse te soecken daer sy lieden den humerslach niet en conden hooren.* »

ensemble 151 mares, 2 onces et 5 deniers, et représentant une valeur de 4,952 florins. Leur travail achevé, les orfèvres reçurent pour le salaire de la fonte et du monnayage la somme de 128 florins 6 sols.

Tandis qu'Élias Marcus et ses compagnons s'occupaient du monnayage de l'argent, Pierre Jacob Ysaex, Antoine Corneille Vos et Guillaume Thomassone, étainiers, travaillaient avec ardeur à convertir en flans environ 571  $\frac{1}{2}$  liv. d'étain, livrées par différentes personnes. On en frappa des pièces de 3 et d'un sol <sup>(1)</sup>, et ils en fabriquèrent pour une valeur de 4,776 florins, qu'ils remirent entre les mains du magistrat <sup>(2)</sup>.

(1) VAN GOOR, *Beschryving van Breda*, bl. 143, dit que l'on frappa des pièces de 4 sols ; il se trompe.

(2) Les registres des comptes de la ville, que nous avons eus sous les yeux, nous mettent à même de donner un relevé exact du nombre et de la valeur des monnaies obsidionales frappées à cette époque. Fort de ces documents, nous nions formellement qu'il en ait été frappé de quelque autre métal. Tobiesen Duly, qui mentionne, dans son *Recueil général des pièces obsidionales* (Paris, 1786, p. 14), des pièces de cuivre, a donc été évidemment induit en erreur. M. le colonel de Roye de Wichem possède une monnaie obsidionale d'or de Breda (n° 8), qu'il a décrite dans une intéressante notice intitulée : *Eenige middeleeuwsche munten, noodmunten en zeldzame penningen* (Nijmegen, 1847, blz. 25). Il a eu l'extrême obligeance de nous la confier pour la faire dessiner et en apprécier la valeur. Malgré le silence des comptes de la ville à cet égard, cette pièce présente des caractères d'authenticité que nous n'osons contester. A-t-elle été fabriquée de la petite croix émaillée, le seul or dont les registres font mention, ou a-t-elle eu une autre origine ? C'est ce que nous ne pouvons décider. Nous aussi, nous possédons une singularité de la même époque : c'est une monnaie d'argent portant les caractères de la pièce de 10 sols d'étain, et dont la valeur intrinsèque est au moins de 16 sols, donc d'un tiers de plus que la valeur qu'elle aurait dû représenter. Ou cette dernière est fautive, ou elle a pour origine le caprice.

Le magistrat remplit ses engagements. A peine la garnison allemande avait-elle quitté la ville, le 4 octobre, que l'on publia le même jour une ordonnance pour annoncer à ceux qui possédaient des monnaies obsidionales d'argent ou d'étain, qu'ils eussent à les porter à l'hôtel de ville pour les changer contre la monnaie courante. Pour y suffire, la ville avait emprunté les fonds nécessaires à Jean de Roy et François de Katers, négociants à Anvers, qui avancèrent chacun une somme de 6,000 fl. Le bourgmestre Buysen, le conseiller Vos et le receveur général Marc Van Steelant se constituèrent garants de cet emprunt.

De cette manière, on retira de la circulation 670 pièces d'argent de 40 sols, et 3,871 pièces de 20 sols. Plusieurs de ces pièces restèrent en possession de différentes personnes notables, habitants ou étrangers, que leur intérêt appela à Breda et auxquelles le magistrat en offrit, à leur demande, en souvenir du blocus. Il rentra, en pièces de 3 et d'un sol d'étain, pour une somme de 4,410 florins 12 sols, qui fut fondue à l'hôtel de ville, le 7 novembre, en présence du bourgmestre, des échevins et des conseillers, par ceux-là même qui avaient frappé les pièces.

Le loyal accomplissement de ses obligations eut cependant pour la ville un fâcheux résultat. Elle vit de nouveau toutes ses ressources épuisées. On résolut donc d'employer l'argent échangé aux dépenses ordinaires de la ville, sous condition que les pièces de 40 sols seraient réduites au taux de 20 sols, et que celles de 20 sols n'auraient cours que pour 10 sols. Mais la bourgeoisie désapprouva hautement cette mesure et ne voulut jamais les accepter. Le magistrat se vit forcé de les vendre à différentes personnes, comme il est

raconté avec détail dans les registres des comptes de la ville. Ce fait fournit la preuve évidente que Van Goor, dans sa description de Breda, p. 143, se trompe lorsqu'il soutient que le cornet de chasse y poinçonné est le signe que l'échange et le dédommagement ont été faits par ordre du prince. Ceci peut se prouver, au reste, par les registres des comptes des années postérieures. Il y est fait mention des différentes rentes à charge de la ville en faveur des habitants qui, dans l'année désastreuse de 1577, livrèrent leur argenterie et ne purent obtenir aucun paiement, à cause de la pénurie à laquelle la ville était réduite.

Quant aux poinçons qui se trouvent sur les pièces, ils ne prouvent aucunement, au moins pour les monnaies obsidionales de Breda, qu'elles aient été échangées par le magistrat. Nous possédons deux pièces de 10 sols qui n'ont jamais été mises en circulation, et qui n'ont, par conséquent, point été échangées : elles sont cependant poinçonnées aux trois marques.

Voici maintenant la description de ces différentes monnaies obsidionales :

1. : IN. DER. NOOT. B.(reda) A.1577, entre deux cercles, et un grenetis. Au milieu un écu aux armes de Breda. Au-dessus pour marque un petit cor, qui forme les armes d'Orange. — Flan carré. — Pièce de 2 fl. ou de 40 sols. Arg.

Publiée par : Van Loon, t. I, p. 253, n° 1.

Van Goor, p. 143, n° 1.

Tobiesen Duby, pl. 6, n° 5.

2. : IN NECESSITATE 1577, entre deux cercles et un grenetis. Au milieu BRE-D.E. Au-dessus un lis ; à

gauche un donjon ; à droite pour marque un cor ; au-dessous le chiffre XX. — Flan carré. — Pièce de 20 sols. Arg.

Publiée par : Van Loon, t. I, n° 4.

Van Goor, p. 145, n° 4.

Tobiesen Duby, pl. 6, n° 5.

Le donjon est ici, avec le lis, une réminiscence de l'ancien seau de la commune de Breda, qui offre un donjon accosté de deux lis.

5. : NECESSITATIS. ERGO. 1577, entre deux cereles et un grenetis. Au milieu BRE-DÆ. Au-dessus un lis ; à gauche pour marque un cor ; à droite un petit écu aux armes de Breda ; au-dessous un autre petit écu avec Z (deux fl.). — Flan carré aux angles légèrement coupés. — Pièce de 2 fl. ou de 40 sols. Arg.

Publiée par : Van Loon, *ibid.*, n° 2.

Van Goor, *ibid.*, n° 2.

Tobiesen Duby, *ibid.*, n° 6.

4. : IN. NECESSITATE. 1577, entre deux cereles et un grenetis. Au milieu : BRE-DÆ. Au-dessus un petit donjon ; à droite une marque avec cor ; à gauche un lis ; au dessous le chiffre XX. — Flan carré, plus petit que le n° 2. — Pièce de 20 sols. Arg.

Variété publiée par : Van Loon, *ibid.*, n° 4.

Van Goor, *ibid.*, n° 4.

Tobiesen Duby, *ibid.*, n° 5.

3. : IN. NECESSITATE. 1577, entre deux cereles et un grenetis. Au milieu : BRE-DÆ. Au-dessus une marque avec donjon ; à gauche une marque avec lis ; à droite une marque avec cor, au-dessous une quatrième

marque avec X. — Flan carré aux angles coupés. —  
Pièce de 10 sols. Étain. (Pl. V, fig. 4.)

6. : NECESSITATIS. ERGO. 1577, entre deux cercles et  
un grenetis. Au milieu BRE-DÆ surmonté d'une  
marque avec cor. — Flan rond. — Pièce de 3 sols.  
Étain.

Publiée par : Van Loon, t. I, n° 5.

Van Goor, p. 143, n° 5.

Tobiesen Duby, pl. 6, n° 4.

7. : IN. DER. NOOT. B. A. 1577, entre deux cercles et un  
grenetis. Au milieu l'écu de Breda accosté à gauche  
d'une marque avec donjon incus, et à droite d'une  
marque avec cor. — Flan rond. — Pièce d'un sol.  
Étain.

Publiée par : Van Loon, *ibid.*, n° 5.

Van Goor, *ibid.*, n° 5.

Tobiesen Duby, *ibid.*, n° 2.

8. : IN. DER. NOOT. B. A. 1577, entre un cercle et un  
grenetis. Au milieu l'écu de Breda accosté de 3—G° et  
surmonté d'une rosette. Au-dessus un petit donjon  
incus ; au-dessous une marque avec cor. Or.

Publiée par M. de Roeye de Wichem, *Eenige  
middeleeuwse munten*, etc., pl. 6.

PROSPER CUYPERS.

---



1.

AR.



2.

AR.

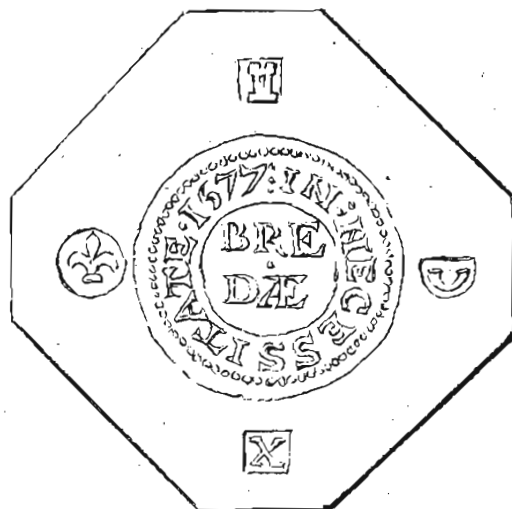


3.

AR.



4.



étain.